



SANTÉ DES JEUNES DU SECONDAIRE

2022-2023

Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue

Emploi →

Élèves travaillant 16 heures ou plus par semaine parmi ceux occupant un emploi durant l'année scolaire

DE QUOI EST-IL QUESTION ?

La combinaison études-emploi peut entraîner des effets négatifs sur la santé de l'élève et sur ses performances scolaires, surtout en lien avec le nombre d'heures travaillées. En général, il est reconnu que de travailler plus de 16 heures par semaine représente un risque pour l'élève. Il peut notamment développer davantage de stress, d'anxiété, vivre plus de détresse psychologique et avoir moins d'heures de sommeil. Enfin, s'il travaille de nombreuses heures par semaine, il risque davantage d'abandonner l'école.

Élèves travaillant 16 heures ou plus par semaine parmi ceux occupant un emploi

Élèves de 12 à 17 ans

Territoires	Sexes réunis		Garçons		Filles	
	N ^e	%	N ^e	%	N ^e	%
Abitibi-Témiscamingue	1 100	20 =	600	24 ↑	400	16 =
Québec	41 500	18	23 200	21	18 300	16

N^e Nombre estimé

↑ % régional plus élevé que celui du reste du Québec

= % régional comparable à celui du reste du Québec (l'écart entre les deux résultats n'est pas significatif)

Notes

Dans le tableau précédent, la comparaison des données (représentée par les symboles = et ↑) est effectuée entre le pourcentage régional et celui du reste du Québec, c'est-à-dire l'ensemble du Québec excluant la région. Néanmoins, les données « Québec » présentées dans ce tableau se rapportent bien à l'ensemble du Québec, qui inclut la région.

Le total peut différer de la somme des parties en raison de l'arrondissement des estimations.

FAITS SAILLANTS

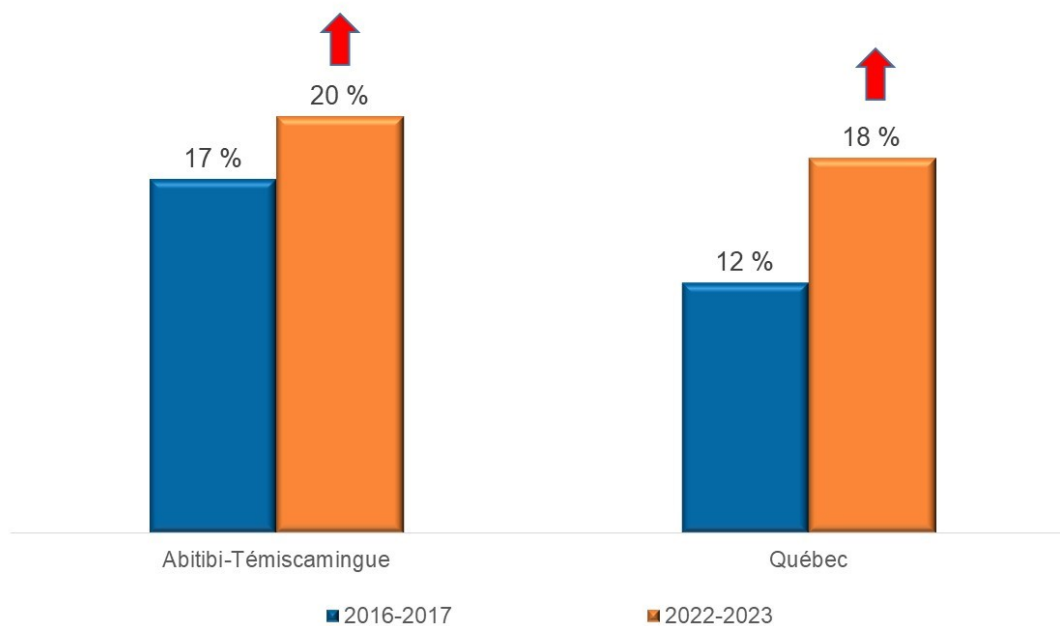
En Abitibi-Témiscamingue, parmi les élèves occupant un emploi durant l'année scolaire, 20 % travaillaient 16 heures ou plus par semaine, un résultat comparable à celui du reste de la province (18 %). Les garçons (24 %) étaient plus nombreux que les filles (16 %) dans cette situation. La proportion régionale chez les garçons est plus élevée que celle du reste du Québec (21 %) alors que chez les filles, la proportion régionale est comparable à celle du reste de la province (16 %).

Évolution dans le temps

Les résultats de l'enquête 2016-2017 ne peuvent être comparés à ceux de l'enquête réalisée en 2010-2011, en raison de modifications apportées aux questions posées aux élèves. Ces modifications étaient nécessaires pour assurer une plus grande précision des données recueillies.

De 2016-2017 à 2022-2023, le pourcentage régional d'élèves travaillant 16 heures ou plus par semaine a augmenté significativement de 17 % à 20 %. Chez les garçons, cette hausse a été de 21 % à 24 % alors que chez les filles, ce fut de 14 % à 16 % (données non illustrées).

Proportion (%) d'élèves travaillant 16 heures ou plus par semaine dans leur emploi principal (employeur, entreprise familiale), Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2016-2017 et 2022-2023



↑ Pourcentage significativement plus élevé que celui du cycle précédent

Qu'est-ce qui influence les résultats ?



La santé d'un individu est influencée par de nombreux facteurs. L'EQSJS permet de dégager des caractéristiques liées à diverses problématiques ou comportements chez les jeunes. Dans le tableau suivant, la flèche (↑) indique que le pourcentage d'élèves est plus élevé parmi ceux présentant la caractéristique mentionnée. Exemple : les élèves travaillant 16 heures ou plus par semaine (premier facteur dans la liste) étaient proportionnellement plus nombreux que les autres à avoir été blessés dans le cadre de leur travail. Cela ne signifie pas que le nombre d'heures de travail élevé entraîne automatiquement des blessures mais qu'il existe une association statistique entre les deux. Les autres indicateurs sur le l'emploi font également l'objet d'une fiche qu'il est possible de consulter.

Indicateurs sur l'emploi

Facteurs qui influencent les indicateurs sur l'emploi

Facteurs qui influencent les indicateurs sur l'emploi	Occuper un emploi	16 heures ou + par semaine	Reçu des consignes de sécurité	Blessés au travail
Travaillant 16 heures ou plus par semaine			↑	↑
Travaillant pour un employeur		↑	↑	
Étudiant au 2e cycle (secondaire 3, 4 et 5)	↑	↑		
Ayant un risque élevé de décrochage scolaire		↑		
Ayant un faible risque de décrochage scolaire	↑			
Vivant dans une famille reconstituée ou monoparentale		↑		
Vivant dans une famille biparentale	↑			
Dont les deux parents occupent un emploi	↑			
Ayant un faible soutien social dans leur famille		↑		
Ayant un soutien élevé de leurs amis	↑			

Source :

Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire (EQSJS), 2022-2023
 Rapport provincial : <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquete-quebecoise-sante-jeunes-secondaire-2022-2023.pdf>

Questions ou commentaires ?



Courriel :
Téléphone :

Guillaume Beaulé, Direction de santé publique
 guillaume_beaulé@ssss.gouv.qc.ca
 819 764-3264, poste 49211